



> 2

EN BREF

La filière : un gisement d'emplois



> 3

REGARDS CROISÉS

Françoise-Hélène Jourda et Pascal Teulier



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS

Cadres territoriaux : « Donner du sens à notre action »

CitéVerte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires
avril 2013 - #3

> ÉDITORIAL

« Changer de regard sur le végétal »



Les villes sont des lieux de créativité, d'innovation et d'apprentissage. En matière de paysage et de végétal, le renforcement de ces

atouts est essentiel si l'on veut relever le défi de la densité urbaine et de la préservation de la biodiversité.

Les pouvoirs publics locaux ont donc un rôle primordial dans cette transition nécessaire vers une « Cité Verte ». Les élections municipales de 2014 sont une occasion de poser un nouveau regard sur le végétal. Au-delà des aspects esthétiques et historiques, il doit être considéré comme un élément de santé publique. Toutes les études sur ces questions en apportent la démonstration.

Aussi doit-il être considéré comme une ressource et non comme un coût. Mais une ressource dans laquelle il faut investir avant d'en récolter les bénéfices.

Cinq mesures seraient propices à rendre votre ville plus verte. Prévoir dans tous les projets d'urbanisme un pourcentage d'espaces verts. Repenser, ensuite, l'aménagement des entrées de ville en intégrant la dimension paysagère. Utiliser les fonds du « 1 % paysage » pour les grands travaux autoroutiers. Inscire, par ailleurs, des crédits de fonctionnement pour assurer le bon développement des aménagements de votre commune. Enfin, organiser un conseil municipal dédié à la politique du Paysage et du végétal.

Ainsi, votre ville sera durablement façonnée et la qualité de vie de vos concitoyens grandement améliorée.

Les professionnels du Paysage sont à vos côtés pour relever ce défi! ■

Emmanuel Mony,
Président de l'Unep - les entreprises du paysage



Allonnes : aménagement de la place du Mail, primé aux Victoires du Paysage 2012.



DOSSIER

Santé publique

PROJETS URBAINS : LES BÉNÉFICES DU VÉGÉTAL

S'ils sont avérés, les bénéfices cumulés du végétal, du point de vue écologique, économique et sociétal, sont encore trop peu considérés en France. Pourtant, cette prise en compte globale dans les politiques locales peut être une réponse à nombre de problématiques sociales qui se posent dans les espaces urbains.

Disposer à moins de 300 mètres de son habitation d'un parc ou d'un jardin... Loin de la simple lubie ornementale, cette recommandation de l'Agence européenne de l'environnement repose sur un constat aujourd'hui partagé par la communauté scientifique : la proximité du végétal contribue fortement à l'amélioration de la santé des populations. Nombre de chercheurs européens et américains analysent depuis quinze ans les

apports bénéfiques du végétal en la matière. En France, à la demande des professionnels, l'ethno-écologue Sandrine Manusset a conduit une synthèse bibliographique sur la perception des impacts psychosociaux des espaces verts en milieu urbain en recensant cent quatre études internationales¹. Par cet état des lieux, la chercheuse révèle vingt et un bienfaits et trois impacts majeurs du végétal qui répondent à des attentes fortes des citoyens. ●●●

> LE CHIFFRE

12%

C'est la part de gaz à effet de serre émise par les collectivités territoriales en France au plan national, soit une soixantaine de millions de tonnes équivalent CO₂ par an, qui peut être durablement réduite, notamment par la mise en œuvre de projets paysagers. Source : Ademe.



> **LE POINT DE VUE** de Pascal Teulier, directeur des Services techniques de la ville d'Allonnes

« L'aménagement réalisé a permis à tous de se réapproprier le centre-ville. »

Le réaménagement de la place du Mail à Allonnes (Sarthe), récompensé d'une Victoire du Paysage, en 2012, est un programme exemplaire par ses objectifs, la conduite du projet et ses effets bénéfiques sur le quotidien des habitants.

La place du Mail constitue le trait d'union d'une ville partagée entre son bourg historique et le nouveau quartier conçu dans le cadre d'une ZUP caractéristique des Trente Glorieuses. Ce réaménagement s'est inscrit dans un projet global de rénovation urbaine du quartier de Chaoué. Partant d'un vaste espace polyvalent, l'aménagement repose sur l'articulation entre un projet de plantation, un projet de nivellement et un projet de sol. Au centre, un jardin en creux, ouvert, est planté comme une pépinière de fleurs. La gestion des eaux pluviales a guidé le parti paysager, installant à l'interface du stationnement et des terrasses un jardin humide

peuplé d'osiers et de graminées. Un quai constitué d'un platelage en bois longe le centre commercial, l'invitant à s'ouvrir sur l'espace public. Quelques tables de café ont d'ailleurs commencé à apparaître, préfigurant l'instauration d'un nouveau dialogue entre l'espace public et les commerces. La conception et la réalisation de ce projet se sont caractérisées par une importante concertation avec la population et les commerçants. L'aménagement réalisé a permis à tous de se réapproprier le centre-ville. L'accueil du marché se tient désormais dans de meilleures conditions. Le centre commercial profite d'une meilleure visibilité et d'une estrade nouvelle, qui lui permettent de s'ouvrir sur la place. Les habitants et les riverains bénéficient de l'optimisation d'un parc de stationnement, et d'un jardin découpé en lignes cultivées entre lesquelles le promeneur peut circuler. Depuis son ouverture, ce jardin, très fleuri, démontre que la déshérence de la place n'était pas une fatalité. ■



> **3 QUESTIONS À...** Françoise-Hélène Jourda¹

« La gestion intelligente des espaces publics va libérer de nombreux espaces qui pourront être dévolus au végétal. »

Vous êtes l'une des pionnières dans la conception de bâtiments à énergie passive positive. Quels atouts pour ces constructions au regard du citoyen, et notamment de sa santé ?

— Ce type d'édifice est conçu de telle façon qu'il peut couvrir la consommation d'énergie par sa propre production d'énergie renouvelable. Le bénéfice pour l'utilisateur est tout d'abord financier, c'est vrai. Mais cela signifie également que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites au minimum. Et, à ce titre, l'utilisateur y trouve un autre avantage, qu'il partage d'ailleurs avec beaucoup d'autres...

Eu égard à votre expérience internationale, quels sont aujourd'hui les obstacles au développement de ces projets dans la commande publique en France ?

— Je réalise actuellement la Halle Pajol, dans le XVIII^e arrondissement, à Paris. Il s'agit

d'un bâtiment public à énergie positive qui accueillera une auberge de jeunesse et une bibliothèque de la Ville de Paris. Il y a très peu de constructions avec de telles performances énergétiques en France. Et très peu dans le reste de l'Europe ! L'obstacle majeur est souvent le coût. Aujourd'hui, les bâtiments publics doivent être extrêmement simples dans leur conception. La réduction des charges de consommations implique donc des gestions fines et des systèmes sophistiqués de chauffage ou de ventilation. À ce sujet, la France avance et comble son retard par rapport aux autres pays du nord de l'Europe.

Est-ce que le concept de ville durable, que vous défendez, fait selon vous la part belle au végétal et au paysage, à leurs bienfaits sociaux notamment ?

— Le concept de ville durable, ou plus précisément « soutenable », reconsidère le rapport entre les espaces

construits et les espaces dits « naturels ». Et, à ce titre, la densification des villes, nécessaire pour éviter leur étalement, n'est pas contradictoire avec l'idée d'une proximité plus grande avec la nature. La gestion intelligente des espaces publics – je pense notamment à des transports plus collectifs – va libérer de nombreux espaces qui pourront être dévolus au végétal. Mais, surtout, l'introduction du paysage dans les villes, même très denses, se fera par le biais de plantations massives, associées au recueil des eaux de pluie et destinées à assurer des régulateurs thermiques face à la hausse des températures. Ces masses végétales, aménagées peut-être sous forme de paysages (jardins, vergers, allées, bois...), pourraient également être associées très étroitement à l'habitat. Nous aboutissons ainsi à l'agriculture partagée, à des lieux de rencontre, de partage et d'entraide. ■

1. Françoise-Hélène Jourda est architecte, directrice de Jourda Architectes Paris et de E0.CITE.

[« RENCONTRES ANDRÉ LE NÔTRE »]
Demandez le programme



Jardins et paysages sont aujourd'hui au cœur des aspirations sociales et des enjeux de développement des territoires. L'objectif des « Rencontres André Le Nôtre », qui se tiendront du 1^{er} au 3 juillet à Versailles (cf. Lettre *Cité Verte* n° 2, p. 2), est d'apporter aux décideurs publics comme aux particuliers des propositions pour l'avenir par une réflexion pluridisciplinaire et une valorisation de démarches professionnelles exemplaires. Autour de la thématique « L'humanité du jardin, de l'enclos au territoire », ces Rencontres se déclineront en ateliers mobiles, groupes de travail et de débats autour de quatre thématiques phares : lien social, beauté, territoires et savoir-faire. Élus locaux et cadres territoriaux seront particulièrement sollicités. « Les Rencontres André Le Nôtre » sont placées sous le Haut Patronage de M. François Hollande, président de la République.

[ÉVÉNEMENT]

Salon des maires et des collectivités locales : à votre rencontre



Lors du dernier Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu du 20 au 22 novembre

dernier à Paris, les professionnels du Paysage et du végétal ont fait l'événement. En partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), Val'hor a distribué lors du 95^e Congrès des maires pas moins de quatre mille jeunes plants d'arbustes pour sensibiliser les participants à l'importance de la prise en compte des bienfaits du végétal dans les projets publics. Les jeunes plants de Feijoa provenaient d'une pépinière de Loire-Atlantique engagée dans la démarche de certification environnementale et sociale « Plante Bleue ». Cette action de promotion s'inscrit pleinement dans la démarche « Cité Verte » et le *Manifeste pour une Cité Verte* portés en France par l'interprofession.